

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 4 et du 17 Février 2023



L'association des Compagnons de l'Ordre des Palmes Académiques

Honneur, Solidarité, Transmission et Respect de l'autre

Les Hauts de Saint-Pierre, 38 – 371, Avenue Robert Guillemand – 83140 -Six Fours les Plages
Président : Jean-Michel Legras

Compte- rendu de l'Assemblée générale du 4 et du 17 Février 2023 **à Holyday Inn 1 rue Rageot de la Touche 83000 Toulon (4 février 2023 à 10H00)** **à Mairie annexe du Brusc , Avenue Marius Blondil (17 février 2023 à 10H00)**

Présents : 50 (présents ou représentés) sur 126, 137 sur Année civile 2022
Le quorum n'a pu être atteint. Une nouvelle assemblée s'est tenue le 17 Février 2023 à la Marie Annexe du Brusc, Commune de Six-fours à 10H00 – 27 personnes étaient présentes ou représentées.

Le Président Jean-Michel Legras indique que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour prévu.

- 1 -Rapport moral
- 2- Rapport d'activité
- 3- Rapport financier

4 – Correction des statuts :

Mise à jour : Création d'un poste de 2^e Vice-Président - 7 membres pour le Bureau (la correction des statuts n'avait pas été réalisée en 2022. M. Faure avait été élu à l'unanimité (observation de la Préfecture)

Nous avons dans un premier temps considéré que l'installation d'un conseil d'administration pouvait être différée (en toute légalité) L'effectif des adhérents, aujourd'hui, nous invite à mettre en place un conseil d'administration. 7 membres du bureau et 6 membres du comité consultatif. Leur désignation.

- Élection de nouveaux membres au comité consultatif.
- Porter le nombre de pouvoirs à 3 par adhérent présent à l'AG.
- Vote par correspondance en cas de force majeure. (Pandémie,...)

5 - Élection du Bureau : Deux postes de secrétaire.

6 – Projets pour l'année 2023 : Projet autour du Handicap à Draguignan.

7 : Antenne du Gard et des Côtes d'Armor. Informations

8 – Questions diverses :

9 – Présentation du site internet des Compagnons crée par Gérard Coppin.

10 – Décorations éventuelles

Nos pensées se tournent d'abord vers les personnes disparues, tant appréciées pour leurs qualités personnelles, elles nous ont apporté leur soutien de façon réitérée depuis le projet de cette association.

Michel Lochot

André Choukroun

Assemblée Générale extraordinaire du 17 Février 2023

Selon l'ordre du jour :

1 - Rapport moral :

Lecture est faite par le président. Le rapport moral sera diffusé sur le site des compagnons réservé aux adhérents

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et des représentés

2 – Rapport d'activités : Monique Fenouillet.

– Sont évoqués : Adhésions - Bulletin d'information – Éducation - Concours dont ceux pouvant être proposés aux adhérents - Contacts et organismes culturels - Partenariats - Activités culturelles : Conférences, salons des arts– Sorties et voyages - Reportages dont ceux photographiques - Site internet et les médias – Brochure annuelle – Manifestation « L'athlétisme et les valeurs olympiques » qui a obtenu un beau succès.

–

– Toutes ces manifestations sont retracées dans les différents bulletins et sites (Twitter, Instagram, Facebook et un site internet tout nouvellement sorti à l'attention de tous les adhérents.

– Le compte Twitter compte actuellement près de 1700 abonnés. Instagram, tout nouvellement créé, 110 abonnés, Facebook sur invitation une centaine.

– Nous avons eu rendez-vous avec la directrice de cabinet du Préfet du Var, de l'ancien Inspecteur d'Académie comme du nouveau. Madame la Députée Cécile Muschotti. nous a reçus.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité des présents et des représentés

3 - Rapport budgétaire : Monique Fenouillet – Marc Berger -

Marc Berger, Trésorier adjoint, à partir des documents-comptables. Le Bilan est excédentaire.

Il est convenu sur proposition de l'AG pour l'année prochaine que les comptes soient vérifiés par **deux vérificateurs aux comptes**. Ils sont élus après candidature. **Il s'agit de M. Djarayan et de Marie-France Parot.**

Une recherche de subventions est à envisager pour 2023. M. Guy Revert se propose de constituer des dossiers de demande de subvention, auprès des collectivités, mairies, conseil départemental et conseil régional.

Le rapport budgétaire est adopté à l'unanimité des présents et des représentés

L'association n'est pas d'utilité publique, l'effectif est inférieur à 200 et elle est récente, La question est à étudier sur les avantages pouvant résulter de la déductibilité fiscale même pour les associations n'étant pas d'utilité publique.

4 - Modification des statuts :

Création d'un deuxième poste de Vice-Président.

Le bureau est ainsi constitué :

– d'un Président – de deux vice-présidents (s)– d'un trésorier, d'un trésorier-adjoint d'une secrétaire – adjoint.

M. Michel Faure se présente à la fonction de deuxième Vice-Président. L'assemblée générale délibère sur cette candidature. Élu à l'unanimité.

Aline Senouillet et Aimée Trignan posent leurs candidatures respectivement au poste de secrétaire et secrétaire adjointe. L'assemblée générale délibère sur ces candidatures. Élues à l'unanimité.

Élection du comité consultatif : Élu lors de l'assemblée générale : plusieurs personnes souhaitent se désengager pour des problèmes de santé et de charges personnelles.

Se désengagent : Christian Hibon, André Fouilly, Beatrice Ghelber, Michèle Berrin, , Hélène Taunay

Sont candidats : Guy Revert, Patrick Kervadec, Serge Quinton, Claudy Djarayan, Annie Chadourne, Evelyne Letaille.

Le comité consultatif accueille six nouveaux membres dont un membre sympathisant.

Liste des membres du Comité consultatif : Jean-Michel Legras, Guy Guezille, Michel Faure, Monique Fenouillet, Aline Senouillet, Marc Berger, Guy Revert, Gerard Coppin, Serge Quinton, Evelyne Letaille, Jean-André Lafont, Monique Boursin, , Helmut Rossler, André Maurin, Laurette Toutalian, Aimée Trignan, Alain Pelat, Patrick Kervadec.

Six membres de conseil rejoindront les membres du bureau pour constituer le conseil d'administration.

Propositions pour appartenir également au conseil d'administration. Aimée Trignan, Thérèse Poudade, Monique Barrière, Claudy Djarayan, Anne Chadourne, Patrick Kervadec.

Élus à l'unanimité.

Composition du conseil d'administration : Aimée Trignan, Thérèse Poudade, Monique Barrière, Claudy Djarayan, Anne Chadourne, Patrick Kervadec, Jean-Michel Legras, Guy Guezille, Michel Faure, Monique Fenouillet, Aline Senouillet. Marc Berger, Alain Pelat.

5 - Pouvoirs

Devant les difficultés rencontrées pour obtenir le quorum, l'assemblée générale propose de passer de 1 pouvoir à 3 pouvoirs par membre présent.

Mesure adoptée à l'unanimité

6 –Membre d'honneur de l'association

Est élevé au rang de membre d'honneur de l'association

André Mercheyer, Adjoint au Maire de la ville de six-fours les plages pour services rendus à l'association lors de l'élaboration du projet : « l'Athlétisme et les valeurs olympiques ».

Monsieur Mercheyer , informé de cette proposition auprès de l'Assemblée générale a manifesté sa reconnaissance et a transmis ses remerciements. Il sera invité lors d'une prochaine manifestation au cours de laquelle un diplôme et un cadeau lui seront remis. Selon les statuts, il sera dispensé de cotisation.

Mesure adoptée à l'unanimité

7 – Projets à venir :

Projets à venir pour l'année 2023 : Monique Fenouillet présente toutes les manifestations à venir (qui sont décrites dans les bulletins) . Deux nouveaux projets sont validés par l'AG : la dictée organisée en partenariat avec l'association de la Francophonie de Marseille et le projet Handicap en partenariat avec la ville de Draguignan, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Var, les associations handicap, le cercle de boulistes de Draguignan. Un club de jeux de cartes (tarot, bridge) est également projeté sur proposition des adhérents.

Projets adoptés à l'unanimité

Antennes du Gard et de Bretagne.

Chaque antenne comporte à cette heure, une dizaine de membres. Nous nous donnons une année pour définir le fonctionnement de chaque délégation (correction de statuts à cet effet) Un concours destiné aux élèves de lycées professionnels est en cours d'élaboration pour la délégation Bretagne.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

9 - Vote pour tous dans des circonstances exceptionnelles

Modalités : Dans des circonstances exceptionnelles, le vote par correspondance est retenu.(pandémie).

L'assemblée générale a évoqué le vote par correspondance des personnes éloignées du siège social.

Après débats, la mesure sera débattue avec les représentants des délégations et au prochain conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cette AG s'est terminée par une présentation du site internet des Compagnons élaboré par Gerard Coppin. Twitter, Instagram et Facebook animés par le Président ont également été décrits. Des branches seront animées par un membre des Côtes d'Armor, par, si possible, un membre du Gard. Michelle Drechsler (Metz) animera une page « Art et culture »

Une cérémonie de remise des Palmes Académiques s'est déroulée à l'issue de cette assemblée générale.

Claudy Djarayan, Professeur d'allemand, a été promu chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.

La séance est terminée à 12 h 20

Président : Jean-Michel Legras